

LE PRINTEMPS

Autrefois et aujourd'hui. — Les saisons se modifient-elles ? — Le climat de l'Europe depuis deux mille ans.

Le printemps commence le 20 mars, à quatre heures cinq minutes du matin. Ce jour-là le soleil passe de l'hémisphère austral dans l'hémisphère boréal.

Il s'ensuit que le soleil reste huit jours de plus dans l'hémisphère boréal que dans l'hémisphère austral. C'est tout à notre avantage.

COMMERCE

COTONS

Table with market data for cottons from Liverpool, New-York, and other regions, including prices and exchange rates.

placement est très lent et exige 25,868 ans pour avoir tout le temps d'y réfléchir à l'aise.

À propos de saisons, on entend toujours dire un peu partout : « De bon temps, dans ma jeunesse, tout allait mieux, l'hiver venait en hiver et l'été en été, tandis qu'aujourd'hui on ne sait plus sur quoi compter; le climat est positivement changé. »

Aujourd'hui comme autrefois, pour changer, c'est absolument la même chose. Ovide, Strabon, Plinius, Hérodote s'exprimaient que le climat était devenu trop rude.

La vérité est que, depuis deux siècles, il ne semble pas que le climat de l'Europe se soit modifié. En pareille matière, les impressions

ou les souvenirs personnels sont sans valeur; il a fallu beaucoup de temps aux anciens pour s'apercevoir que le plus grand froid de l'année ne survient pas au solstice d'hiver.

On s'est demandé si la terre ne se refroidirait pas par hasard. La question est très légitime, car, puisque la terre a passé de l'état de vapeur incandescente à l'état liquide, puis à l'état solide, c'est qu'elle se refroidit tout corps chaud qui, à la longue, perd sa chaleur.

Pendant que la terre tourne sur elle-même la lune se déplace dans l'espace. Or, l'École d'Alexandrie nous a laissé ses observations d'où l'on peut déduire avec une très grande exactitude quel était, il y a deux mille ans, le chemin moyen que parcourait dans le ciel notre satellite pendant une rotation complète de la terre.

ciel par la lune pendant cette rotation est strictement le même, soit qu'on le calcule par les observations, soit qu'on le calcule par les observations de la lune.

Les observations du mouvement propre de la lune montrent que, depuis Hipparque, le jour sidéral n'a pas même varié d'un centième de seconde, ce qui permet de conclure que la température moyenne de la masse de la terre n'a pas baissé d'un dixième de degré.

Nous croyons que tout dépend de la nature des courants atmosphériques qui s'établissent sur une contrée selon les saisons. Les courants d'air froid suivent périodiquement le même itinéraire; ils descendent ou remontent en latitude et établissent, de cette façon, sur un point du globe un régime froid; plus loin, dans les régions qui s'enlèvent pas, le régime chaud prédomine.

Maintenant quelle serait la cause des changements d'itinéraire des vents? Tout dépend

des mouvements en déclinaison de la lune et du soleil. Cette année, par exemple, les vents du Nord se sont établis sur l'Europe à la suite des vents du Sud, et nous avons eu sur toute l'Europe méridionale un central des chutes abondantes de neige.

On pourrait objecter à ce calcul que le mouvement de la lune aussi a pu varier de façon à masquer l'augmentation de la vitesse de rotation de la terre; aussi nous nous hâterons d'ajouter que l'air froid suit périodiquement le même itinéraire; ils descendent ou remontent en latitude et établissent, de cette façon, sur un point du globe un régime froid; plus loin, dans les régions qui s'enlèvent pas, le régime chaud prédomine.

Le hiver 1887-88 peut être compté non pas parmi les hivers rigoureux, mais au moins parmi les hivers froids. La température est

descendue au-dessous de 15° plusieurs fois et elle s'est maintenue vers -8° et -9° pendant plus d'un mois, en février. D'après les relevés du parc de Saint-Maur, M. Renoux signale pour le 2 février, à l'aube du jour, la température très basse de -15° et 15 jours de gelée. Relativement aux moyennes normales, le mois de février donne les résultats suivants : baromètre plus bas de 2mm25; thermomètre plus bas de 3°66; humidité relative plus forte de 1; nébulosité plus forte de 11; pluie égale. Ce mois de février 1888 est le plus froid depuis 1855.

En somme, on voit que la caractéristique de chaque hiver paraît dépendre du déplacement des grands courants atmosphériques, et il est très malaisé de définir la durée d'une période et même de la retrouver, parce que le même cycle peut ramener les vents froids successivement à tous les mois d'une année; s'il les ramène en novembre, décembre, janvier, la première partie de l'hiver sera froide et la seconde élémentaire; s'il les fait prévaloir, comme cette année, en février et mars, la fin de l'hiver sera rigoureuse; s'il les fait régner en juin, juillet, il est clair que leur influence passera inaperçue.

On conçoit donc que, au bout d'un même nombre d'années, on ne retombe nullement sur des saisons identiques ou même semblables. Mais cette désaccordance apparente n'entraîne nullement l'absence d'une périodicité. Nous concluons donc, en définitive, que le climat de notre planète ne s'est pas encore modifié depuis les temps historiques et que, si les saisons varient constamment, la cause doit en être uniquement attribuée au régime successif des vents régnaux qui s'établissent momentanément aux diverses latitudes du globe.

CÉRÉALES & FARINES

Table with market data for cereals and flours, including prices for wheat, rye, and flour.

Table with market data for oils, seeds, and turpentine, including prices for various types of oil.

Table with market data for sugars, including prices for different grades of sugar.

Table with market data for coffee, including prices for various types of coffee beans.

SOIFS

Table with market data for soaps, including prices for different brands and types of soap.

Table with market data for American markets, including prices for various goods.

Table with market data for oils, including prices for different types of oil.

Table with market data for coffee, including prices for various types of coffee beans.

MARCHÉS D'AMÉRIQUE

Table with market data for American markets, including prices for various goods.

Table with market data for oils, including prices for different types of oil.

Table with market data for coffee, including prices for various types of coffee beans.

Table with market data for coffee, including prices for various types of coffee beans.

MERCURIALES DIVERSES

Table with market data for various commodities, including prices for different types of goods.

Table with market data for oils, including prices for different types of oil.

Table with market data for coffee, including prices for various types of coffee beans.

Table with market data for coffee, including prices for various types of coffee beans.

On reçoit dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

ANNONCES LÉGALES

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Déclaration de faillite

Par jugement en date du 19 mars 1888, le sieur Achille Duval, ci-devant boulanger à Roubaix, actuellement à Lannoy, a été déclaré en état de faillite.

Juge-Commissaire, M. Volde-mer-Lestienne.

Syndic provisoire M. L'zot, 16746d E. VITOU.

Etude de M. VALENDUQ, notaire à Lannoy.

FORMATION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par M. VALENDUQ, notaire à Lannoy, soussigné, le six mars mil huit cent quatre-vingt-huit, portant la mention suivante :

« Enregistré à Lannoy, le six mars mil huit cent quatre-vingt-huit, folio 88, verso case six, R. V. »

« Quarante francs, décimes et dix francs. »

M. Henri CALONNE-LELEUX, négociant en vins et spiritueux, demeurant à Roubaix.

Et M. François MAHIEU, brasseur, demeurant à Roubaix.

Ont formé entre eux une société en nom collectif pour la fabrication et la vente des bières.

Cette société a été contractée pour quinze ans, qui ont pris cours le premier janvier mil huit cent quatre-vingt-huit pour finir le premier janvier mil neuf cent trois.

Le siège de la société est fixé à Roubaix, rue de l'Ommelet, numéro 103.

La raison commerciale et la signature sociale sont :

MAHIEU et CALONNE

Les associés se sont engagés à verser par moitié, dans la caisse de la société, tous les fonds nécessaires au fonctionnement régulier du commerce objet de la société.

Les deux associés indistinctement ont la gestion et l'administration de la société; ils ont tous deux la signature sociale et ils peuvent faire usage ensemble ou séparément, mais uniquement pour les besoins de la société, de toute signature sociale, lettres de change et généralement tous engagements quelconques doivent émaner de la cause pour laquelle ils sont soussignés; aucun emprunt, aucune levée de fonds, en dehors des banques ou de la maison, ne peuvent être faits sans le concours et la signature des deux associés; il ne peut être fait, pour le compte

de la même société, sans le même concours, aucune acquisition, aucune acquisition d'immobilier, aucune acquisition d'immobilier adjoint à l'industrie.

En cas de décès de M. MANCHONLAS la société serait dissoute. Elle continuerait, au contraire, en cas de décès de M. MULIEZ si sa veuve en manifeste le désir.

Le capital social est de quatre-vingt mille francs; les bénéfices annuels doivent être répartis dans la société jusqu'à ce que capital ait atteint la somme de un million.

Pour extrait conforme, 16748d (Signé) : VALENDUQ.

Etude de M. VALENDUQ, notaire à Lannoy.

FORMATION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par M. VALENDUQ, notaire à Lannoy, soussigné, le six mars mil huit cent quatre-vingt-huit, portant la mention suivante :

« Enregistré à Lannoy, le six mars mil huit cent quatre-vingt-huit, folio 88, verso case six, R. V. »

« Quarante francs, décimes et dix francs. »

M. Henri CALONNE-LELEUX, négociant en vins et spiritueux, demeurant à Roubaix.

Et M. François MAHIEU, brasseur, demeurant à Roubaix.

Ont formé entre eux une société en nom collectif pour la fabrication et la vente des bières.

Cette société a été contractée pour quinze ans, qui ont pris cours le premier janvier mil huit cent quatre-vingt-huit pour finir le premier janvier mil neuf cent trois.

Le siège de la société est fixé à Roubaix, rue de l'Ommelet, numéro 103.

La raison commerciale et la signature sociale sont :

MAHIEU et CALONNE

Les associés se sont engagés à verser par moitié, dans la caisse de la société, tous les fonds nécessaires au fonctionnement régulier du commerce objet de la société.

Les deux associés indistinctement ont la gestion et l'administration de la société; ils ont tous deux la signature sociale et ils peuvent faire usage ensemble ou séparément, mais uniquement pour les besoins de la société, de toute signature sociale, lettres de change et généralement tous engagements quelconques doivent émaner de la cause pour laquelle ils sont soussignés; aucun emprunt, aucune levée de fonds, en dehors des banques ou de la maison, ne peuvent être faits sans le concours et la signature des deux associés; il ne peut être fait, pour le compte

À LOUER

une petite usine avec machine, pour la fabrication de matériel, avec acquisition de machines nouvelles, aucune acquisition d'immobilier adjoint à l'industrie.

M. MANCHONLAS, soussigné, a acquis la propriété de la dite usine, avec acquisition de machines nouvelles, aucune acquisition d'immobilier adjoint à l'industrie.

En cas de décès de M. MANCHONLAS la société serait dissoute. Elle continuerait, au contraire, en cas de décès de M. MULIEZ si sa veuve en manifeste le désir.

Le capital social est de quatre-vingt mille francs; les bénéfices annuels doivent être répartis dans la société jusqu'à ce que capital ait atteint la somme de un million.

Pour extrait conforme, 16748d (Signé) : VALENDUQ.

Etude de M. VALENDUQ, notaire à Lannoy.

IMMOBILIÈRES

À VENDRE

Etude de M. VALENDUQ, notaire à Lannoy, soussigné, le six mars mil huit cent quatre-vingt-huit, portant la mention suivante :

« Enregistré à Lannoy, le six mars mil huit cent quatre-vingt-huit, folio 88, verso case six, R. V. »

« Quarante francs, décimes et dix francs. »

M. Henri CALONNE-LELEUX, négociant en vins et spiritueux, demeurant à Roubaix.

Et M. François MAHIEU, brasseur, demeurant à Roubaix.

Ont formé entre eux une société en nom collectif pour la fabrication et la vente des bières.

Cette société a été contractée pour quinze ans, qui ont pris cours le premier janvier mil huit cent quatre-vingt-huit pour finir le premier janvier mil neuf cent trois.

Le siège de la société est fixé à Roubaix, rue de l'Ommelet, numéro 103.

La raison commerciale et la signature sociale sont :

MAHIEU et CALONNE

Les associés se sont engagés à verser par moitié, dans la caisse de la société, tous les fonds nécessaires au fonctionnement régulier du commerce objet de la société.

Les deux associés indistinctement ont la gestion et l'administration de la société; ils ont tous deux la signature sociale et ils peuvent faire usage ensemble ou séparément, mais uniquement pour les besoins de la société, de toute signature sociale, lettres de change et généralement tous engagements quelconques doivent émaner de la cause pour laquelle ils sont soussignés; aucun emprunt, aucune levée de fonds, en dehors des banques ou de la maison, ne peuvent être faits sans le concours et la signature des deux associés; il ne peut être fait, pour le compte

UN CONTRE-MAÎTRE

de préférence à un maître, pour la fabrication de matériel, avec acquisition de machines nouvelles, aucune acquisition d'immobilier adjoint à l'industrie.

M. MANCHONLAS, soussigné, a acquis la propriété de la dite usine, avec acquisition de machines nouvelles, aucune acquisition d'immobilier adjoint à l'industrie.

En cas de décès de M. MANCHONLAS la société serait dissoute. Elle continuerait, au contraire, en cas de décès de M. MULIEZ si sa veuve en manifeste le désir.

Le capital social est de quatre-vingt mille francs; les bénéfices annuels doivent être répartis dans la société jusqu'à ce que capital ait atteint la somme de un million.

Pour extrait conforme, 16748d (Signé) : VALENDUQ.

Etude de M. VALENDUQ, notaire à Lannoy.

EMPLOI

Un homme sérieux, ancien négociant, 47 ans, au courant de la comptabilité et de la correspondance en langue française, désire se voir offrir un emploi de bureau.

Referencier-jeu. — S'adresser au bureau du journal. 16625

LE DIRECTEUR

d'une des grandes maisons de la région, demande un bon gérant ou commandite. Références de premier ordre. — Offres s'adresser, par poste, à Lille, M. C. 340. 16746

AGENCE

La Métropole, grand établissement d'assurance contre l'incendie, demande un agent général pour le canton de Tournai. S'adresser 35, boulevard de la Liberté, Lille. Références à disposition. 16711

AVIS DIVERS

G^e DU GAZ DE ROUBAIX pour éclairage

LE CHAUFFAGE À LA POMPE MOTRICE

Sulfate d'ammoniaque pour engrais, garanti

contenant 20 à 21 0/0 d'azote, 35 fr. le 100 kil. Pour une

quantité de 1.000 kil. 35 fr. les 100 kil. P. HENRI, 16746

Cendres de cote très-fines, pour la fabrication du mortier et pour allées de jardins, 20 cent. l'hectolitre pris à l'usine. S'adresser à l'usine, rue de Tournai, 58, à Roubaix, ou à l'usine à gaz de Croix. 14564

P. BODOU

CHIRURGIEN-DENTAIRE

co interne des hôp. us

147, Grande-Rue, Roubaix

M. Bodou fabrique lui-même les pièces et les dentiers de tous genres, d'après les procédés les plus récents, ce qui lui permet de les fabriquer rapidement et d'en garantir le bon usage. Les études spéciales qu'il a faites lui donnent une compétence spéciale dans toutes les questions de chirurgie dentaire et de thérapeutique dentaire.

Extractions sans douleur. Conservation garantie des dents cariées, par les divers procédés d'obturation : arification, plombages. 16613

PHOSPHATE DE FER

de LERAS, D^r Es-Sciences

Ce ferrugineux est le seul qui renferme dans sa composition les éléments des os et du sang; il est très efficace contre l'anémie, l'appauvrissement du sang, les maux d'estomac, les pâles couleurs, les pertes blanches, l'irrégularité de la menstruation. Toujours bien supporté, il est très ordonné aux dames, aux jeunes filles et aux enfants délicats. — DÉPOT: Toutes Pharmacies. 16346

HOTEL DU COMMERCE

RUE NAIN, 20, ROUBAIX

RESTAURANT A PRIX FIXE ET A LA CARTE

Dîners de 11 heures 1/2 à 1 heure 1/2, 3 francs vin compris. Pension 80 francs par mois, bière comprise. Café style renaissance. Billards

OUVERTURE DE L'HOTEL LE 1^{er} MARS

Chambres confortables pour voyageurs. Salons. Cabinet de lecture et de correspondance. Salle de bains. Omnibus à la gare. 16577

ORFÈVRE CHRISTOFLE

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1875

GRAND PRIX

Le SEUL décoré à l'Orfèvrerie argentée

LA MARQUE DE FABRIQUE

CHRISTOFLE

Paris, 1875

Localité des services de table

Porcelaines, Cristaux, Verres, Faïences, Cristaux, Bouteilles et Bouchons

H^o HOFFMANN-DUPONT

11, rue Saint-Georges, 11 ROUBAIX. 30545

Traitement de l'Asthme

PAR LE PAPIER FRUANEU

40 ans de succès incontestables

Le seul soulagement instantané et continu de la toux compliquée. Contre l'asthme, l'émphyse, le catarrhe de la trachée, le bronchisme, le rhume, le diplopé. E. FRUANEU, Nantes, 1869

Cours de Coupe

ET DE COUTURE

Deux heures de leçons par jour

40 fr. par mois pendant la journée; 5 fr. par mois pour les leçons du soir. — S'adresser chez M^{me} Gavry, rue des Longueues-Haies, 15. 16614

EN VENTE

2^{me} ANNÉE DE

L'ANNUAIRE

DU NORD

Par RAVET-ANCEAU

Prix : 40 fr.

L'ANNUAIRE

de l'Arrondissement de Lille

Maison spéciale pour Pompes Funèbres

COURTOT-UYTTENHOVE

DÉCORATEUR

64-66, rue de l'Alouette, ROUBAIX

CORBILLARDS DE TOUTES CLASSES

depuis 15 francs

TRANSPORT A L'ÉTRANGER

Chapelle ardente et accessoires compris

depuis 10 fr.

NOTA. — M. COURTOT-UYTTENHOVE se charge des formalités nécessaires pour les concessions au cimetière de Roubaix et exhumations. 16128

Petit Journal Financier

POUR INSERTIONS OU RENSEIGNEMENTS: S'adresser aux bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX (Bureau des ANNONCES INDUSTRIELLES).

ANNONCES INDUSTRIELLES

En cas de vente ou d'achat, il est dû une commission.

ON DEMANDE A VENDRE

Peignage et Filature

bobinoirs de 60 tiges, système Lemmer, 507; 5 moulins à purifier de 6 m. 50 de circonférence, 508; Presse à paquets 509

plusieurs gillbox 510; peigneuses, construction Platt 1881, presque neuves, 511; machines à leurs pelisons de rechange 512; peigneuses, construction Platt 1881, dans le même état que les peigneuses. 513

4 gillbox, 2 et 4 tiges

517

3 étréges, 4, 6 et 8 tiges

518

OCASION EXCEPTIONNELLE

6 laineries, système Schneider, Legend, Martinot et C^o; 31 tonneries, 1 brosse, id., id., 540; 2 tonneries et 1 brosse, syst. Gosselin, 541; 1 blanchisseuse, id., 542; 1 machine à fouler, de syst. Lavelle, 543; 1 dégraisseur, Teller, 544; cartes de laineries, accessoires, etc., 545.

Trois métiers à retordre d'occasion, consistant en deux métiers à grosses dents et un métier rotatif, ancien système. 549

Tissage, Teinture et Appât

125 planches à canettes, 40 c. carrés, 325 pointes 501

en fonte, 509; 300 collets en fonte pour ensouples

503

une machine à tondre en fonte, avec crémaillère. 504

Tables, pontons et rayons de magasin. 546

Une tondeuse de laine, tige, moutonnette, aménagement, syst. 217 de largeur. 547

MACHINES A VAPEUR

1 régulateur de la force de 8 à 10 chevaux se trouvant à Maro-

en-Barouil, chez M. Vescaure

1 machine à balancier 25 à 30 chevaux, nouvellement mise à neu-

volant redenté avec piston de rechange, prêts à fonctionner. 548

ON DEMANDE A ACHETER

Une pompe à main, aspirante et foulante, pour actionner une

presse hydraulique.